**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** République Centrafricaine

**TYPE DE RAPPORT: FINAL**

**ANNEE DE RAPPORT:** Novembre 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet: Femmes, arbres de Paix : Pionnières de la gouvernance locale inclusive en RCA**  **Numéro Projet / MPTF Gateway: PBF-IRF-251/00113224** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire :** | **Type et nom d’agence récipiendaire :**  **RUNO: ONU Femmes (Agence coordinatrice)**  **RUNO: PNUD** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 29 novembre 2018  **Date de fin de projet : 31 mai 2020 + 6 mois (nouvelle date de fin de projet : 30** novembre 2020)  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?** Oui | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  ONU Femmes $ 1020000  PNUD $ 480 000        $        $  **Total: $ 1500 000**  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 90%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgetisation sensible au genre:**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : $1 500 000  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : $750 000 | |
| **Marquer de genre du projet: GM3**  **Marquer de risque du projet: Moyen**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): Gouvernance Démocratique** | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Analyste des Programmes Gouvernance, Spécialiste en Suivi évaluation ONU Femmes, ONU Femmes RCA et Spécialiste Genre et SGBV PNUD  Rapport approuvé par: Coordonnateur ONU Femmes RCA et Représentante PNUD  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: OUI | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):*

Les activités préliminaires à savoir la sélection des partenaires d'implémentation, l'acquisition des équipements et matériels et la sensibilisation des autorités locales sont achevées. Les outils et supports de communication ont été produits et ventilés. La stratégie Nationale Genre et Élection a été validée et en en cours d’implémentation par l’Autorité Nationale des Élections qui a recruté une Experte Nationale Genre et Élection Ayant rang de sous-directeur. Des activités de plaidoyer pour la réforme sensible au genre du Code électoral ont été menées et le Code électoral promulgué le 20 août 2019 intègre des avancées sensibles au Genre. Les activités de vulgarisation du nouveau code électoral ont démarré, les sessions de formations des coachs et formateurs politiques des femmes ont eu lieu et ceux-ci sont à pieds d'œuvre sur le terrain. Les pièces officielles notamment les actes de naissance au profit des femmes et filles en âges de voter en vue de faciliter leur inscription sur les listes électorales a été réalisé et les bénéficiaires ont pu s’inscrire sur la liste électorale.

Cependant, l’avancée du projet a rencontré quelques difficultés au cours de son exécution. La survenance de la Pandémie au COVID-19 en mars 2020 a influencé négativement la réalisation de certaines activités. A cet effet, certaines activités de sensibilisation de masse, les conférences intergénérationnelles et même l’organisation des audiences foraines pour l’établissement des jugements de reconstitution qui servent de base à la production des actes de naissance aux femmes en âge de voter, ont été différées et dans certains cas étalés sur une longue durée. Les rassemblements de plus de 15 personnes ayant été interdis par les autorités.

*Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :*

À ce stade, une seule activité majeure est en cours de réalisation. Il s’agit de l’évaluation finale du Projet. Néanmoins, bien que la phase contractuelle de mise en œuvre du Projet arrive à son terme le 30 novembre 2020 conformément à l’Avenant sans cout supplémentaire qui a été signé, certaines activités de sensibilisation et de plaidoyer menées par les partenaires d’exécution, font s’étendre jusqu’à la proclamation des résultats du second tour des élections. Il s’agit notamment des campagnes d’éducation civique pour des élections inclusives et sans violence. Les volontaires communautaires du Projet seront toujours actifs dans les zones d’implémentation du Projet.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

*Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):*

Au 30 octobre 2020, le projet est à 90% de taux de réalisation. De nombreux résultats d’étape ont été atteints : l’amélioration du cadre normatif et légal (Code électoral sensible au genre et Stratégie Nationale Genre et Élection élaboré avec l’appui du Projet), des avancées significatives en termes de représentativité des femmes au sein des démembrements locaux de l’Autorité Nationale des Elections (ANE) comparativement à 2015/2016. Une détermination plus prononcée des femmes à occuper des postes électifs au regards des potentielles candidatures féminines signalées à ce jour.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

Témoignage de **NAMSONA Odette Coach Bossangoa : bénéficiaire du projet**

« *La formation a été la bienvenue, depuis toujours nous sommes marginalisées et nous ne savons pas comment nous joindre aux hommes pour prendre part à la vie politique de notre pays et encore moins de notre ville (Bossangoa). Afin d’aider à sortir le pays du gouffre dans lequel il s’est enfoncé. Nous, les femmes, étions exclues ; nous n’avions pas nos mots à dire quant à la prise de décision dans la société. Même quand la raison est de notre côté. L’ONU FEMMES a eu la présence d’esprit de nous apporter cette connaissance à Bossangoa, je n’ai qu’à témoigner toute ma gratitude. Former une femme c’est former toute la nation. La formation m’a apporté beaucoup d’informations, elle a déconstruit certaines appréhensions que j’avais ou que les femmes avaient à Bossangoa en matière politique « politique des femmes égale mensonge, elles mentent beaucoup* » *nous avons appris la différence et nous comprenons désormais que la femme peut faire la politique et contribuer efficacement à la construction de son pays. C’est un sentiment de satisfaction pour les femmes de Bossangoa d’avoir cette opportunité de comprendre les mécanismes des élections, le rôle de la femme dans la vie publique et surtout comment devenir une candidate efficace pour les prochaines élections.*

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1: Les avancées genre du projet du code électoral sont adoptées et permettent une amélioration de la participation politique des femmes**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :**On track with significant peacebulding result**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Grace aux subventions financières et à des appuis techniques, plusieurs organisations féminines (OFCA, RELEFCA, Planète Femmes Centrafrique, REFAMP et Forum des Femmes Parlementaires etc.) ont mené des activités de plaidoyer auprès des principaux décideurs publics. Ces plaidoyers ont abouti à la promulgation du nouveau Code Électoral le 20 aout 2019. Comparativement au code électoral en vigueur en 2015/2016, le nouveau code électoral consacre de nouvelles dispositions favorables à la participation politique des couches sociales marginalisées notamment les femmes et les jeunes.

Le Projet a fourni un appui technique et financier à l’Autorité Nationale des Élections pour l’élaboration d’un Audit Genre puis d’une Stratégie Nationale pluriannuelle Genre et Élection en cours d’implémentation. L’une des principales recommandations de la Stratégie Nationale Genre et Élection notamment la création d’une sous-direction Chargée du Genre au Sein de l’ANE a été immédiatement exécutée. La sous-direction a été créé et une Experte Nationale a été recrutée depuis le mois de mars 2020.

Plusieurs activités (ateliers de formation, campagne de plaidoyer etc) menées avec les principaux décideurs des partis politiques représentés à l’Assemblée Nationale a conduit à des réformes des textes de base et des règlements intérieurs des partis politiques. 09 partis politiques ont signé la charte de promotion du leadership féminin à travers laquelle ils ont pris l’engagement d’investir au moins 35% des candidatures féminines aux élections législatives.

Une vaste campagne nationale de vulgarisation du nouveau code électoral ainsi que la stratégie nationale genre et élection (causerie éducative, production des dépliants, traduction en langue locale-sango etc.) a été organisée sur l’ensemble du territoire. Les ateliers d’appropriation du nouveau code électoral par les principaux acteurs processus électoral (ANE, Partis politiques, Administration, Force de Sécurité Intérieur etc.) ont été organisés.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L’égalité entre les sexes et l’inclusion des jeunes ont été assurées dans ce résultat à travers les réformes légales et juridiques. Le code électoral du 20 aout 2019 s’est conformé à la Constitution et à la loi sur la parité en invitant les partis politiques à respecter la représentativité d’au moins 35% des femmes dans l’élaboration des listes de candidature en son article 281. Il a le mérite d’avoir supprimé l’obligation faite aux candidat-e-s aux élections législatives, municipales et sénatoriales d’être détenteurs-trices d’un titre de propriété foncière. Cette disposition en vigueur dans l’ancien code électoral était particulièrement discriminatoire à l’égard des femmes dans un contexte socio culturel dans lequel très peu de femmes ont des titres de propriété foncières (-3%) encore moins des propriétés bâties.

L’article 132 du code électoral pour sa part précise qu’en cas d’égalité de voix entre deux candidats au premier ou au second tour des élections, la cour constitutionnelle après vérification des bulletins, proclame qualifié(e) ou élu(e), parmi les candidats ex aequo, la femme candidate ou à défaut le ou la plus âgé(e) des candidats.

L’implémentation de la Stratégie Nationale Genre et élection a conduit à une réforme structurelle majeur (la création d’une sous-direction chargée du Genre) et l’inclusion significative des femmes au sien des démembrements locaux de l’Autorité Nationale des Élection (29,5% ). En 2015/2016 les femmes ne représentaient que 9% du personnel des démembrements locaux de l’ANE.

**Résultat 2: Les femmes en âge de voter dans les sites du projet sont inscrites sur les listes électorales et comprennent mieux les enjeux de la participation politique des femmes**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:**On track with significant peacebulding result**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

* 550 volontaires communautaires été formés et sont à pieds d'œuvre dans les différentes localités du projet pour mettre en œuvre la campagne nationale d'éducation à la citoyenneté et à la participation électorale des femmes et des filles. Plus de deux millions personnes ont été directement touchées par des causeries éducatives et les activités de masse menées par les volontaires. Plusieurs outils et supports ont été mis à la disposition des volontaires communautaires : Le Guide du Volontaire Communautaire ; Le Précis de la Participation politique des femmes ; La boite à image de sensibilisation au processus électoral ; des affiches de sensibilisation (pour affichage dans les lieux de grandes fréquentation). Ainsi le rapport partiel de la contribution des volontaires à l’inscription des femmes sur les listes électorales fait était 14 357 (quatorze mille trois cent cinquante-sept) femmes qui ont étaient inscrites grâces à leur intervention.
* Des conventions de partenariat ont été signées entre les radios communautaires les organisations féminines partenaires de mise en œuvre du Projet pour la diffusion des spots de sensibilisation et l'organisation des émissions radios au cours desquelles la parole est donnée aux femmes potentielles candidates aux élections.
* 3185 femmes bénéficiaires d’actes de naissances prennent part au processus électoral. En effet, 3185 actes de naissance ont été produit en faveur des femmes et jeunes filles vulnérables en âge de voter. Elles ont été identifiées avec l’appui des autorités locales en vue de l'établissement de leurs actes de naissance. Préalablement à ce processus d'identification, un atelier de formation des leaders communautaires (chefs traditionnels, leaders religieux et artistes) sur leur rôle dans la promotion du leadership féminin a été organisé. Les audiences foraines ont été réalisées à Bambari, Bossangoa, Bangui, Bria et Kaga Bandoro. Aussi la plus grande valeur ajoutée demeure les droits que confèrent les actes de naissance aux bénéficiaires. C’est un titre qui confère une existence juridique dont ces 3185 femmes en étaient dépourvues. Désormais elles ont la possibilité de formuler des requêtes pour l’obtention de leur certificat de nationalité, de leurs pièces d’identité et bien d’autres documents d’état civil dont la délivrance est tributaire à la détention d’un acte de naissance.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L’obligation de disposer d’une pièce officielle (carte nationale d’identité, passeport, acte de naissance etc.) comme préalable à l’inscription sur les listes électorales peut être considérer comme un obstacle à participation politique des femmes dans un contexte où plus de 75% des femmes centrafricaines surtout celles des préfectures de l’arrière-pays ne disposent pas des pièces officielles y compris l’acte de naissance, tout premier document d’état civil. Le Projet en soutenant financièrement l’établissement de 3185 actes de naissance aux femmes en âge de voter, a contribué à lever les obstacles à la participation politique de ces dernières.

Le projet a soutenu la mise en place du Réseau des Leaders Communautaires Sensibles au Genre. Ce réseau constitué des leaders religieux, traditionnels et des artistes, organise des campagnes de sensibilisation en faveur du leadership féminin en déconstruisant des préjugées et autres idées préconçues néfastes au leadership féminin.

Les campagnes d’éducation civique faite par les 550 volontaires communautaires mobilisés dans le cadre du Projet, visent également entre autres à susciter les candidatures féminines et à construire des chaines de solidarité féminine autour des candidatures féminines.

**Résultat 3: Les capacités et aptitudes des femmes candidates sont renforcées et les leaders communautaires ont fait la promotion du leadership féminin**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **On track with significant peacebulding result**

**Résumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Plusieurs progrès accomplis à ce niveau :

390 potentielles candidates femmes candidates aux élections ont été formées dans les villes d’implémentation du projet selon la répartition suivante :

* Bangui : 70
* Bambari : 60
* Bossangoa : 60
* Bria : 100
* Kaga Bandoro : 100

Les modules de formation portent sur plusieurs aspects pratiques tels que : Le cadre normatif électoral, les stratégies de campagne électorale, l’élaboration des projets de société et ou profession de foi, les sources et stratégie de financement électorale, la mobilisation d’une équipe de campagne, la prise de parole en public etc.

Parallèlement aux ateliers de formations des femmes candidates sur les modules sus-évoqués les femmes candidates potentielles aux différents scrutins ont bénéficié des sessions personnalisées de coaching et de développement personnel. Il s’agit des rencontres individuelles entre les coachs et les candidates potentielles au cours desquelles les aspects psychologiques sont abordés. Susciter auprès des femmes la confiance en soi, l’affirmation de soi, l’image et l’estime de soi, la résilience et le développement personnel.

87 Coachs politiques des femmes ont été formés et assurent les séances de coaching au niveau des préfectures. Chaque coach accompagne 07 candidates potentielles. Pour les candidates à la présidentielle et les femmes députés en poste, un coach politique et formateur international a été mobilisé.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La faible capacité technique et financière, le manque de confiance en soi et la faible capacité de résilience des femmes sont entre autres des causes de la faible représentativité des femmes à des postes électifs. Les différents ateliers de formation des femmes sur les aspects techniques et les sessions de coaching et de développement personnel contribuent ainsi à créer un pool de femmes leaders capables de monter des projets de société et d’être prêtes à surmonter tous les obstacles qui se dressent sur le chemin de la représentativité des femmes à des postes électifs.

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  *Une mission conjointe PBF Bangui et ONU Femmes de Suivi du projet a eu lieu du 10 au 14 mars à Bambari et à Bossangoa. La mission a pu s’enquérir des avancées du projet sur le terrain.* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? Oui  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Oui  Des pré tests et des post tests sont organisés pour chaque atelier de formation  L’intégration des variables du Projet dans le cadre de l'Enquête globale HHI conduit par la Coordination des Nations Unies en RCA |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?  Oui | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 20000.00  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: l’équipe de consultant national et international a été sélectionnée suite un processus compétitif. La consultation de parties prenante aura lieu entre la mi-octobre et mi-novembre 2020. Le rapport d’évaluation sera disponible à la fin novembre 2020. |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):  Union Européenne 500 000 |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) |  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

Pas d’ajustement financier lié au contexte de covid-19

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

     Le contexte de covid-19 a compromis la mise en œuvre de certaines activités dont la production des documents d’état civil et les sessions de renforcement des capacités. Cela a conduit à une demande d’extension de délais d’exécution du projet pour 6 mois supplémentaires.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR**

**LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Les avancées genre du projet du code électoral sont adoptées et permettent une amélioration de la participation politique des femmes | Indicateur 1.1  Existence d’un code électoral révisé incluant les avancées genre | Existence d’un code électoral révisé incluant les avancées genre | Le code électoral révisé introduit dans le système électoral de la RCA des scrutins mixtes et des scrutins de listes paritaires et zébrées |  | Le code électoral est révisé; On y a introduit les scrutins mixtes et des scrutins de listes paritaires et zébrées |  |
| Indicateur 1.2  Pourcentage des candidatures féminines déclarées par scrutin pour les échéances électorales de 2020-2021 | 10% (Candidates élections de 2015-2016)  0% pour les Municipales (Pas d’élection) | Législatives : 35%  Municipales : 40% | 25% | Pas de progrès réalisé à ce stade de mise en œuvre | A ce stade seul le calendrier estimatif des élections de 2021 a été publié. Les opérations électorales à proprement dites: inscription des candidate (es) n'ont pas commencé. On ne saurait determiner l'évolution de pourcentage des candidatures. |
| Indicateur 1.3  Pourcentage des membres (hommes et femmes) de partis politiques, l’ANE, et l’Assemblée Nationale indiquant une amélioration de leur appropriation des avancées genre du code électoral et s’engagent à promouvoir la participation politique des femmes |  | 75% des personnes ayant pris part aux activités |  | 100% des membres de l'ANE |  |
| Produit 1.1  Institutions impliquées dans la mise en place du cadre juridique électoral sont sensibilisées pour l’adoption des normes favorables à la participation électorale des femmes | Indicateur 1.1.1  Nombre d’institutions impliquées dans des initiatives sensibles au genre | **0** | **3** |  | **5** |  |
| Indicateur 1.1.2  Nombre e séances de plaidoyer organisées par le Forum des femmes parlementaires en préparation de l’adoption du code électoral | **0** | **2** |  | **2** |  |
| Produit 1.2  Les principaux acteurs du processus électoral et les organisations féminines se sont appropriées de la sensibilité Genre du nouveau code électoral | Indicateur 1.2.1  Pourcentage des leaders du processus électoral(F/H) et organisations féminines des zones cibles qui indiquent une meilleure compréhension des avancées Genre du nouveau code électoral | **0** | **75%** | **25%** | Des ateliers de renforcement de capacité de l'ANE, Partis politiques, OSC féminines sur le nouveau code électoral, la loi sur parité, la loi organique relative à l’ANE sont en cours de mise en œuvre mais retardées en raison de l'insécurité et aux restrictions de déplacements dus au COVID 19 |  |
| Indicateur 1.2.2  Nombre de mesures prises par les acteurs clefs en faveur de la participation politique des femmes au processus électoral | **0** | **3** |  | **3** |  |
| **Résultat 2**  Les femmes en âge de voter (18+) dans les sites du projet sont inscrites sur les listes électorales et comprennent mieux les enjeux de la participation politique des femmes | Indicateur 2.1  Pourcentage d’augmentation du nombre de femmes inscrites sur les listes électorales | 945 128 (liste électorales 2015-2016) | **+20** | **+10** | [[1]](#footnote-1)814,399 (45.78%) femmes contre 964,488 (54,22) hommes inscrits sur la liste électorale. |  |
| Indicateur 2.2  Pourcentage de la population dans les zones cibles du projet (Femme/Homme) qui indique mieux comprendre les enjeux de la participation politique des femmes et de leur rôle comme leader légitime | **AD** | **+10 points** | **+10** | Cet indicateur fait l’objet d’une attention dans le cadre d’une analyse participative en cours ; aussi l’ évaluation finale permettra de d’identifier une perception générale des communautés cibles du projet |  |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.1  Organisations de la société civile et les radios communautaires/TV partenaires du projet sont soutenues dans leurs efforts de dissémination des connaissances en matière de participation politique des femmes et d’éducation à la citoyenneté et de résolution pacifique des conflits | Indicateur 2.1.1  Nombre de leaders(femmes/hommes) d’OSC dont les capacités ont été renforcés pour disséminer les connaissances acquises auprès de la population | **0** | **320** | **250** | 03 ateliers de formation des leaders d’OSC sur les enjeux de la participation politique des femmes et la citoyenneté sont programmés pour les mois à venir |  |
| Indicateur 2.1.2  Nombre des radios communautaires et TV partenaires du projet émettant des messages pour la promotion de la participation politique des femmes et la paix | **0** | **5** |  | **5** |  |
| Produit 2.2  Les femmes en âge de voter des zones cibles du projet bénéficient d’un appui pour l’établissement de leur pièce officielle (Carte d’électeur) et sont sensibilisées en vue de leur participation future en tant qu’électrice aux échéances électorales de 2021 | Indicateur 2.2.1  Nombre de pièce officielles émises en faveur des femmes | **0** | **3000** |  | **3185** | Les Mairies sont en train de finaliser la retranscription dans le registre d'état civil |
| Indicateur 2.2.2  Pourcentage des femmes ayant bénéficiées des activités du Projet indiquent une amélioration de leur compréhension du processus électoral | **Faible** | 60 % des femmes ayant bénéficiées des interventions du Projet | 30% | **30%** |  |
| **Résultat 3**  Les capacités et aptitudes des femmes candidates sont renforcées et les leaders communautaires ont fait la promotion du leadership féminin | Indicateur 3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.2  Pourcentage des femmes candidates indiquant une amélioration de leurs capacités à participer aux processus électoraux | **0** | **60%** | **10%** | Les activités réalisées: formations des coachs et formation des femmes politiques a permis de mobiliser presque la totalité des femmes candidates aux élection de 2016. Avec les le lancement des prochaines échéances ont en déterminera plus |  |
| Indicateur 3.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.1  potentielles candidates au niveau local ont bénéficié des formations spécifiques, d’un coaching personnalisé et ont posé des actes politiques significatifs. | Indicateur 3.1.1  Nombre des femmes candidates potentielles dont les capacités ont été renforcées | **0** | **100%** | **10%** | La formations des coachs et formation des femmes politiques a permis de mobiliser la totalité des femmes candidates aux élection de 2016. Avec les le lancement des prochaines échéances en déterminera plus |  |
| Indicateur 3.1.2  Nombre de femmes candidates ayant élaborées un projet de société / profession de foi | **0** | **40** | **AD** | les statistiques des prochaines échéances électorales permettrons de déterminer cet indicateur. Notons cependant que la contractualisation tripartite ONU Femmes, Candidate et Coachée permettra l'élaboration desdits projets de société | **390 femmes potentielles candidates formées dans le cadre du projet à l’élaboration d’un projet de socité** |
| Produit 3.2  Les leaders communautaires et les professionnels des médias sont soutenus dans leur plaidoyer en faveur de la participation des femmes en politique et de la Paix | Indicateur 3.2.1  Nombre de foires de la Paix organisée par le Pool des champions du Genre | **0** | **3** | **0** |  |  |
| Indicateur 3.2.2  Nombre de publication des professionnels des médias  en faveur de promotion du leadership féminin et de la paix | **0** | **25** | **15** | **50** |  |

1. Données de fin Août 2020 [↑](#footnote-ref-1)